

23.08.21 : Une nouvelle année scolaire sous tension sanitaire

Le Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer a été catégorique : il n'y aura pas de passeport sanitaire à l'école.

Mais le protocole sanitaire entrant en vigueur début septembre est de niveau 2 sur une échelle de 4.

Du primaire au lycée, un accueil des élèves en présentiel (*quel mot hideux devenu à la mode !*) sera assuré avec le port du masque obligatoire en intérieur et des fermetures de classes seront possibles dès l'apparition d'un cas contact.

De plus, les cours d'éducation physique et sportive seront soumis à des restrictions avec l'interdiction des sports de contact en intérieur et le brassage des élèves par niveaux sera limité.

Monsieur Blanquer affirme que la très grande majorité des enseignants sont vaccinés et que plus de 55% des 12-17 ans ont reçu au moins une dose. Il promet aussi que la campagne vaccinale sera opérationnelle dans tous les établissements scolaires.

Si le passeport sanitaire est inutile pour les sorties scolaires, les piscines, les bibliothèques, il sera obligatoire pour aller dans les musées. Les élèves non-vaccinés pourront faire un test, qui restera gratuit en milieu scolaire.

Or, si la majorité des professeurs et des élèves sont vaccinés, pourquoi éterniser ces protocoles ? voilà de quoi donner du grain à moudre aux contestataires du samedi !

### 18.08.21 : Le Var ravagé par les flammes

En dehors de l'actualité internationale, nos pensées se tournent vers les Varois et les Varoises qui font face à un puissant feu, attisé par un fort vent, dans l'arrière-pays de Saint-Tropez.

3500 hectares de végétation ont brûlé ; 7000 personnes ont du être évacuées en urgence et, malheureusement, un mort est à déplorer.

Cet incendie, dont certains soupçonnent son origine criminelle car le départ est proche d'une aire d'autoroute, est un énième désastre environnemental avec ce que comporte ici les terres du Var, ses pins parasols et ses chênes séculaires, sa terre rouge, 250 espèces sauvages qui y résident.

Le président de la République s'est déplacé hier dans le Var. Étant en villégiature au fort de Brégançon, il était aisé pour lui de venir sur place... pour quoi faire ? nous n'avons pas besoin d'un président qui vient se pavaner sur les lieux d'un incendie monstre.

Courage et soutien à nos soldats du feu qui font tout ce qu'ils peuvent pour en venir à bout !

### 17.08.21 : Afghanistan : rien n'a changé !

En moins de 10 jours, les Talibans ont pris le contrôle de la grande majorité du pays.

Ce dimanche 15 août 2021, ils sont entrés dans Kaboul ; le président afghan Ashraf Ghani, s'est enfui et l'aéroport a été assiégé.

Vingt ans de présence des États-Unis ; des interventions et institutions montées pour rien, les Talibans écartés du pouvoir qui reviennent en force.

Manifestement, les Américains n'ont pas compris la différence entre un repli ordonné et un désastre.

La fameuse mission civilisatrice de l'Occident et de la France, n'a pas lieu d'être. Si la population soutient les Talibans, pourquoi instaurer la démocratie dans un pays qui n'en veut pas ? car si ce pays en voulait, les Américains n'auraient pas échoué.

Et que dire en pensant à nos 90 enfants morts sur cette terre afghane ? pour quel résultat ? nous pensons énormément à leur famille, à leurs proches.

Personnellement, c'est l'écœurement qui prédomine.

Les Talibans vont instaurer un régime à l'iranienne, peut-être légèrement plus souple pour se maintenir au pouvoir.

Quant aux craintes de voir l'Afghanistan de nouveau comme une base arrière du djihadisme, dans l'immédiat les Talibans n'ont pas de visée internationale, il se focalisent sur l'Afghanistan.

Par contre, il se peut que cette offensive, émanant tout de même de la nébuleuse djihadiste, donne des idées notamment à l'État Islamique qui sommeille en Syrie et en Irak pour reprendre les offensives, de même en Afrique... et pourquoi pas en Occident.

Dans ce chaos, le rôle de la France consiste surtout à ne laisser de côté ni les ressortissants français, ni ses alliés en Afghanistan (*les interprètes*) et à protéger ses intérêts humains et matériels.

10.08.21 : La communauté catholique encore meurtrie

Lundi 9 août 2021, le prêtre Olivier Maire de Saint-Laurent-sur-Sèvre en Vendée (85), a été tué par un ressortissant rwandais qu'il hébergeait depuis plusieurs années.

Ce rwandais est en situation irrégulière en France et a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'expulsions mais la dernière ne pouvait être appliquée car cet individu est soupçonné d'avoir incendié la cathédrale de Nantes le 18 juillet 2020.

Suite à cet incendie criminel, il a fait un séjour en prison et été admis en soins psychiatriques de fin juin à fin juillet 2021.

En connaissant l'instabilité mentale du suspect, pourquoi le parquet n'a pas jugé utile de l'orienter vers une unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP), en attendant son procès ?

Il est grand temps, dans notre pays, qui tend la main et qui se la fait manger, de punir sévèrement tous ceux qui commettent des actes de violences, matérielles et/ou physiques, de renvoyer sur le champ les clandestins coupables de délits.

Combien de personnes sommées de quitter le territoire français traînent encore chez nous ?

Nous pensons très fortement aux proches du père Olivier Maire et à toute la communauté catholique touchée de nouveau dans sa chair, après les terribles attentats islamistes de juillet 2016 et octobre 2020.

Par cette nouvelle tragédie, l'âme de la France est touchée, il faut prendre le problème à bras le

corps.

### 06.08.21 : Pass **sanitaire** : les **Sages** ne l'ont pas été

Ainsi, ce jeudi 5 août 2021, le Conseil Constitutionnel a validé l'essentiel de la loi sur le pass sanitaire : les bars et les restaurants ; les trajets à longue distance en train (*TGV et intercitys*), bus, sont bien concernés par ce pass. Et la vaccination est bien rendue obligatoire pour les soignants.

Le pass est également nécessaire pour les visiteurs et les patients non urgents dans les établissements de santé et les maisons de retraite.

Seulement deux dispositions sont annulées, celles de l'isolement obligatoire des malades et de la «rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat en intérim», mais ceux qui ont décroché un CDI pourront voir leur contrat suspendu et ne plus être payés !

Y avait-il vraiment quelque chose à attendre du Conseil Constitutionnel, dont les membres sont nommés par le pouvoir politique en place ?

Ça ne se jouera pas au printemps prochain lors de la présidentielle ; les citoyens sont désabusés par le personnel politique, ils préfèrent manifester leur colère et leur désapprobation.

Un nouveau samedi de manifestations est d'ailleurs prévu le 7 août et la mobilisation sera certainement au rendez-vous car les Français, capables de se mobiliser en masse en plein été (*au point de faire pâlir de jalousie les syndicats*), sont bien décidés à préserver les libertés publiques fondamentales.

### 01.08.21 : **Pass sanitaire : un mouvement qui va durer ?**

Pour le troisième samedi consécutif, les Français ont battu le pavé pour défendre la liberté vaccinale et combattre la discrimination sociétale qui s'installe. Car c'est bien de cela qu'il s'agit même si les défilés sont hétéroclites et qu'on y retrouve des anti-pass ; anti-vaccins ; des vaccinés, et des gilets jaunes qui se retrouvent une nouvelle occupation après s'être mis en sommeil.

Le ministère de l'Intérieur indique que plus de 200 000 personnes ont manifesté dans les rues de plusieurs villes de France. Je ne saurais dire si ce chiffre est exact, ce qui est sûr c'est qu'il y avait du monde. Et pour un 31 juillet, c'est une réussite pour les organisateurs.

Si la majorité des cortèges se sont déroulés dans le calme, on ne peut pas en dire autant sur Marseille, Nantes et Paris. Une fois de plus, les forces de l'ordre ont été prises pour cible par les professionnels du désordre, profitant encore d'une grande manifestation pour casser du flic. A Montpellier, un pharmacien a été visé par un groupe de manifestants. Des journalistes ont été pris à partie.

De par mon expérience dans le mouvement des gilets jaunes, je suggère aux actuels manifestants d'évincer tous ces éléments perturbateurs pour ne pas perdre le soutien populaire. Car la France profonde ne tolère pas la violence à l'encontre des forces de l'ordre, qu'elle ne considère pas comme des « suppôts de la Macronie », contrairement aux haineux qui s'immiscent dans n'importe quelle manifestation populaire pour tuer du flic.

Quoi qu'il en soit, il revient désormais au Conseil Constitutionnel de modifier la loi sur le Pass sanitaire, pour faire changer de braquet l'exécutif qui ne mise que sur la vaccination. Or, comme dit précédemment (lire [réflexions gaullistes CC, 25/07](#)), jouer cette seule carte ne nous fera pas gagner la bataille contre le virus.

Si les Français se mobilisent en masse en plein été et que le gouvernement persiste dans son

## Les Estivales 2021 de Valentin LAGORIO

Écrit par Administrator

Dimanche, 01 Août 2021 11:47 - Mis à jour Lundi, 30 Août 2021 10:59

---

objectif de contraindre et de discriminer les Français, la rentrée risque d'être chaude, voire explosive.